



Edité le : 21/01/2026

Rapport d'analyse Page 1 / 3

SIAEP DU BAS LIVRADOIS

LE BOURG
218 rue de la mairie
63590 AUZELLES

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE26-4862	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2601-12709-1	N° Prélèvement :	00221641
N° Analyse :	00222168		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	BOURG	Code PSV :	0000008234
Localisation exacte :	MAISON DE RETRAITE DES MILLE SOURIRES, ROBINET MÉLANGEUR PLONGE		
Dept et commune :	63 CUNLHAT		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6342452900	Y :	3,5570373900
UGE :	0319 - SIAEP DU BAS LIVRADOIS		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	AA	Type Analyse :	AAS
Nom de l'exploitant :	SIAEP DU BAS LIVRADOIS	Motif du prélèvement :	CS
	AUZELLES		
	63590 AUZELLES		
Nom de l'installation :	CUNLHAT	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 15/01/2026 à 09h59	Code :	006177
	Réception au laboratoire le 15/01/2026 à 19h35		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / LABOURE Cyrille		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 15/01/2026 à 19h35

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Aspect de l'eau	63AAS26	0	-	Analyse qualitative				
Température de l'eau	63AAS26	13.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25	#

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité		Références de qualité	
pH sur le terrain	63AAS26	8.0	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	63AAS26	0.08	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	63AAS26	0.09	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Analyses microbiologiques										
Microorganismes aérobies à 36°C	63AAS26	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Microorganismes aérobies à 22°C	63AAS26	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Bactéries coliformes	63AAS26	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000				0	#
Escherichia coli	63AAS26	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000		0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63AAS26	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0			#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	63AAS26	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2				0	#
Caractéristiques organoleptiques										
Odeur	63AAS26	Chlore	-	Méthode qualitative						
Saveur	63AAS26	Chlore	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	63AAS26	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	63AAS26	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5				#
Turbidité	63AAS26	0.35	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques										
Analyses physicochimiques de base										
Conductivité électrique brute à 25°C	63AAS26	188	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200	1100	#
TAC (Titre alcalimétrique complet)	63AAS26	8.10	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	0.50				#
TH (Titre Hydrotimétrique)	63AAS26	8.30	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06				#
Carbone organique total (COT)	63AAS26	0.34	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2			2	#
Cations										
Calcium dissous	63AAS26	28.1	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1				#
Magnésium dissous	63AAS26	3.1	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05				#
Ammonium	63AAS26	< 0.010	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.010			0.10	#
Anions										
Chlorures	63AAS26	3.3	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1			250	#
Sulfates	63AAS26	4.5	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2			250	#
Nitrates	63AAS26	14	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50			#
Nitrites	63AAS26	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.50			#
Somme NO3/50 + NO2/3	63AAS26	0.28	mg/l	Calcul			1			
Métaux										
Arsenic total	63AAS26	< 2	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10			#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

Edité le : 21/01/2026

Identification échantillon : LSE2601-12709-1

Destinataire : SIAEP DU BAS LIVRADOIS

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Conductivité électrique brute à 25°C

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Ludovic RIMBAULT
Ingénieur de laboratoire

